



Paris, le 19 octobre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jardin des Serres d'Auteuil

Le court de tennis que la Fédération Française de Tennis envisage de construire dans le Jardin des Serres d'Auteuil se situerait à la place d'une serre de travail de la Direction des Espaces Verts et d'une serre (dite "serre chaude") dans laquelle sont entreposées des plantes (fougères, orchidées...).

Il ne s'agit donc absolument pas des serres classées au titre des Monuments Historiques, auxquelles il n'est évidemment pas question de porter atteinte.

La pétition lancée ne repose donc sur aucun fondement sérieux.

Contact presse

Service de presse : 01 42 76 49 61/ service.presse@paris.fr